

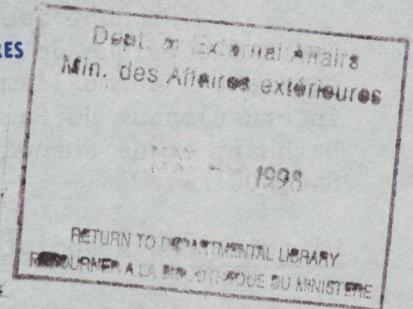
ACL

doc
CA1
EA9
R40
FRE
1971 oct



PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA



N° 40
(Revision d'octobre 1971)

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

En avril 1959, lorsque les navires commencèrent à utiliser la Voie maritime du Saint-Laurent, un rêve vieux de 400 ans devenait réalité. La Voie maritime, au sens large, est une voie navigable en eau profonde d'environ 2,300 milles allant de l'Atlantique à la tête des Grands lacs, au coeur de l'Amérique du Nord; plus rigoureusement, selon les mesures législatives qui ont permis aux travaux de construction de démarrer, elle va du port de Montréal au lac Erié.

Au début du XVI^e siècle, l'explorateur français Jacques Cartier fut arrêté par les eaux tumultueuses des rapides de Lachine, juste à l'ouest de l'emplacement qui est devenu la ville de Montréal, et dut abandonner le rêve qu'il avait fait de trouver le passage Nord-Ouest et la route d'Extrême-Orient. A diverses époques, au cours de l'intervalle d'un peu plus de quatre siècles, on a creusé des canaux et construit des écluses pour contourner les obstacles naturels à la navigation dans le Saint-Laurent et dans les eaux reliant les Grands lacs. Cette activité procédait du désir d'utiliser la voie économique que les eaux du bassin des Grands lacs constituaient pour le transport des marchandises, dans les deux sens, dans cette importante région du continent. Les premiers canaux de ce genre, construits en 1783, n'avaient que deux pieds de profondeur. Dès 1850, des canaux de neuf pieds, du côté canadien, ouvraient l'accès aux lacs supérieurs. En 1900, la profondeur utile de ces canaux atteignait 14 pieds; dans certains cas, comme au Sault-Sainte-Marie, elle dépassait déjà ce chiffre. En 1932, le Canada inaugurait le canal de Welland, long de 27 milles et d'une profondeur utile de 25 pieds en certains endroits. Ce canal et ses huit écluses permettent de franchir les 326 pieds de dénivellation entre le lac Ontario et le lac Erié. Sa construction marquait effectivement le premier pas décisif vers l'aménagement de la Voie maritime.

Le développement du commerce fit ressortir l'utilité d'un approfondissement encore plus considérable des canaux, écluses et chenaux de communication. En 1959, grâce à la collaboration de l'Administration canadienne de la Voie maritime du Saint-Laurent et de son homologue, la *Saint Lawrence Seaway Development Corporation* des États-Unis, un passage de 27 pieds de profondeur était ouvert à la navigation depuis Montréal jusqu'au lac Erié. C'est l'Administration canadienne de la Voie maritime qui a assumé intégralement l'amélioration du canal de Welland qui relie le lac Ontario et le lac Erié en contournant les chutes du Niagara. D'autres organismes ont effectué, selon les normes de la Voie maritime, le creusement des chenaux en amont du lac Erié, qui ont maintenant une profondeur de 27 pieds jusqu'aux lacs supérieurs.

83593637